

## **Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Lundi 9 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le lundi 9 janvier à dix-huit heures, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans la salle Roche Close à Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président.

**Les membres présents sont :** Gilbert Mathieu (CA et Auto Passion), Philippe Chauvin (Vice-trésorier), Christian Duva (Randonnée), Jean-Noël Tron (Ski), Mickael Raynaud (Escalade), Francis Colom (CA et Basket), Madeleine Médecin (Trésorière et GV), Brigitte Thomas (Boxe kick Seynoise), Mireille Savornin (CO), Annick Choquet (CO), Thomas Savornin (Moto), Sébastien Esclapez (Basket et CA), Jean-Claude Mathieu (Raquettes), Emma Vigouroux-Isoard (Natation).

**Trois sections absentes et 2 membres du CA :** Yann Cozzolino (Hockey), Willy Honoré (Football), Sylvie Déchappe (Karaté), Jean-Pierre Guieu (Commissaire aux Sports), Jean-Baptiste Guieu (USB CA),

**Quatre membres excusés :** Sophie Richaud (GV), Frédéric Reynaud (Trail), Jonathan Savornin (Badminton), Corinne Labeille (CA et GV).

Christophe Besson représente la Mairie de Seyne (Délégué aux sports).

Soit un total de 14 administrateurs présents et représentés.

Est présente mais non membres du CA : Céline Savornin salariée de l'USB.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer et il demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Traditionnelle présentation des vœux de la part du Président à tous les membres de l'USB. Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

- Opération « Dakar »
- Sport Santé
- Point sur les sections et leurs organigrammes
- « Association propre »
- Formation 1er secours
- Questions diverses

- **Premier point : Opération Dakar :**

Opération décidée à la dernière minute ce qui explique que nous n'ayons pas eu le temps de vous en informer. Antoine Méo, membre actif de l'Achapaire et 5 fois champion du Monde d'enduro participe au Dakar 2023. Sa demande était d'ouvrir un compte au sein de l'USB pour y recevoir ses dons et procéder au règlement de ses factures ce qui a allégé sa charge de travail à quelques jours du départ.

C'est une opération blanche pour l'USB car malgré la proposition d'Antoine Méo de garder une partie des bénéficiaires nous avons refusé, en contre partie du travail engendré nous avons convenu d'une journée de démonstration avec son préparateur « Can-Am » et la section moto.

- **Deuxième point: Sport Santé:**

L'Agglomération avait pris la compétence du développement d'une Maison de Sport Santé, le COVID et d'autres éléments ont fait que le projet a aujourd'hui pris du retard. A présent le dossier « Sport Santé » devrait être récupéré par le Centre Médico Sportif départemental (CMS 04) dont Gilbert est devenu récemment le vice-président.

Il s'agit de pratiquer le sport sur ordonnance ou sur prescription médicale dans un encadrement spécifique avec possibilité de prise en charge du coût par la CPAM et les mutuelles.

Le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) a choisi Seyne pour proposer des séances Retour au Sport et cherche actuellement une salle disponible pour les programmer. Après une phase de lancement qui pourra être encadrée par l'agent du CMS 04, l'USB envisage de former ou recruter une ou des personnes aptes à encadrer ce public. (Possibilité d'un emploi à plein temps selon la demande). Sarah la professeure de zumba pourrait être intéressée par des heures complémentaires.

- **Troisième point: Point sur les sections et leurs organigrammes:**

Mise à jour des bureaux de toutes les sections actives (voir PJ).

- **Quatrième point: « Association propre »:**

L'USB souhaite faire de son association une « Association propre », respectueuse de l'environnement, les priorités sont :

- Etablir une liste du matériel nécessaire,
- Mettre en place un cahier des charges et le faire appliquer dans chaque section,
- Acheter des poubelles de tri pour le bureau et pour les événements (a minima il faut



Blanche Bès Serre-Ponçon

- supprimer les produits jetables contre le réutilisable et faire un tri sélectif permanent),  
- Demander à chaque section de constituer un inventaire des divers matériels à leur disposition afin de minimiser les achats en doublon et rentabiliser les investissements de chacun en les prêtant (mutualisation des biens).

- **Cinquième point: Formation 1er secours:**

Sébastien Esclapez nous communique le numéro de l'Union Départementale des Pompiers, ce sont eux qui gèrent les formations PSC1. Dès que nous aurons pris contact avec eux nous vous ferons un retour. Cette formation sera proposée à toutes les personnes encadrantes.

Petit retour sur la formation « Incendie » pour les utilisateurs du gymnase : Malgré plusieurs relances seuls 2 retours avaient été enregistrés.

Nous allons demander de nouvelles dates à Kévin et proposerons aux personnes concernées 2h de formations obligatoires, merci de vous inscrire selon vos disponibilités.

- **Sixième point: Questions diverses :**

- Collecte pour l'Ukraine

Nous renouvelons un partenariat avec l'association Roumaine « Nadiia Ukraine » pour une nouvelle collecte. Les besoins de ce prochain convoi sont de la nourriture pour bébé et des sacs de couchage. Il y aura un article dans la presse et une parution sur les réseaux sociaux.

- Mars bleu

Opération lancée par la CPAM pour sensibiliser les personnes au dépistage colorectal. Mise à disposition de kits publicitaires pour tous les évènements qui se dérouleront en mars.

- Enveloppe du département pour des « évènements vitrine »

Une enveloppe exceptionnelle va être débloquée par le département pour subventionner 3 ou 4 évènements. Les dossiers doivent respecter un cahier des charges très strict et doivent être déposés au plus tard le 31 janvier 2023.

- Région, subvention bus

A ce jour la subvention accordée pour le financement du bus 9 places de la section basket n'a toujours pas été versé. Nous allons directement contacter Mr BORGHINI Jean-Charles.

- Site Internet

L'interface d'accueil du site n'est plus à jour, Oyopi nous avait fait un devis pour les modifications. Devis accepté, les modifications devraient être effectuées la semaine prochaine.

- Section Hockey

De nouvelles personnes seraient motivées pour reprendre l'activité. Nous sommes dans l'attente de leur retour.

- Problème sol glissant terrain de basket



Blanche Bès Serre-Ponçon

Le sol du gymnase n'est pas assez souvent traité avec le produit « antidérapant » ce qui pose problème à certaines sections comme le basket ou le badminton.

Réponse Christophe : Manque de temps de la femme de ménage.

A ce sujet il n'y a plus de retour négatif sur la propreté du gymnase.

Gilbert remercie tout le monde.

A 19h15, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Céline Savornin